

Le taux annuel d'inflation stable à 6.8%

Au mois d'août 2022, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, progresse de 1.0% par rapport au mois précédent surtout en raison de la fin des soldes d'été. En neutralisant les variations dues aux soldes et en excluant les produits pétroliers, les prix des autres biens et services progressent de 0.4%. En même temps, les prix des produits dérivés de l'or noir se replient de 5.5%.

Le retour des produits soldés au cours du mois de juillet à leur niveau de prix normal explique la forte hausse mensuelle de 13.7% de la division « Articles d'habillement et chaussures ». Par rapport au mois d'août de l'année précédente, les prix des vêtements se sont renchéris de 2.2%, alors que ceux des chaussures sont en recul de 4.2%. D'autres rubriques également impactées par la fin des soldes sont l'ameublement [+6.6%], la bijouterie et l'horlogerie [+6.3%] et les articles de ménage en textile [+5.3%].

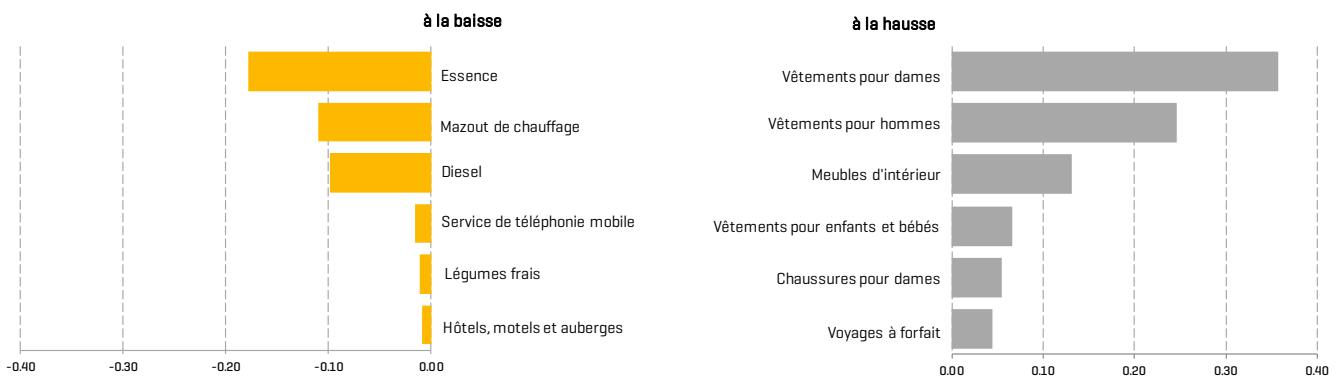
Pour le deuxième mois consécutif, les prix des produits pétroliers sont orientés à la baisse. A la pompe, le prix du diesel est en baisse de 6.1% et celui de l'essence de 8.6%. Pour remplir sa cuve à mazout, il faut débourser 9.2% de moins en août qu'au mois de juillet. Malgré ce repli mensuel de l'indice des produits pétroliers, les prix des produits dérivés de l'or noir dans le panier sont supérieurs de 36.0% par rapport au mois d'août 2021.

Les baisses sur les produits pétroliers sont en grande partie compensées par des hausses de prix sur certains autres biens et services. Ainsi, avec le pic de la saison estivale, les prix des voyages à forfait augmentent de 7.3%, le transport de personnes par air progresse même de 21.4% en un mois. En ce qui concerne les biens, pour les voitures neuves des hausses de prix [+0.3%] ont également été constatées par rapport au mois précédent sur certains modèles suite à l'introduction de nouvelles listes de prix.

Les prix des produits alimentaires restent orientés à la hausse et augmentent de 0.9% en comparaison mensuelle. Le fromage [+2.3%], la viande [+0.6%], les fruits frais [+2.7%] et les graisses et huiles [+2.9%] ont le plus pesé sur cette tendance. Des hausses de prix ayant un impact visible sur l'indice général ont également été relevées pour les bières [+3.1%]. Du côté des baisses, les légumes frais [-1.8%] sortent du lot, leurs prix restant toutefois supérieurs de 2.8% comparés à août 2021. En comparaison annuelle les prix alimentaires sont supérieurs de 8.3%, ceux des boissons alcoolisées de 3.8%.

Le taux d'inflation annuel se maintient à 6.8%. Le taux annuel d'inflation sous-jacent gagne 0.4 points et s'établit à 5.1% en août. L'indice général du mois d'août exprimé en base 100 en 2015 se chiffre à 116.70 points. La moyenne semestrielle de l'indice raccordé à la base 1.1.1948 passe de 950.31 à 954.51 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 964.64 sera atteinte.

LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES [En points de pourcentage]



Source: STATEC

Note : Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

TAUX DE VARIATION [EN %]

Les 12 divisions de l'indice	Annuel [août 2022/août 2021]	Mensuel
		[août. 2022/juil. 2022]
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8.02	0.88
Boissons alcoolisées et tabac	3.84	1.09
Articles d'habillement et chaussures	0.78	13.70
Logement, eau, électricité et combustibles	8.47	-0.40
Ameublement, équipement de ménage et entretien	7.62	2.31
Santé	3.84	-0.25
Transports	10.15	-1.44
Communications	0.75	-0.50
Loisirs, spectacles et culture	6.15	1.17
Enseignement	0.85	-
Hôtels, cafés, restaurants	7.09	0.15
Biens et services divers	5.71	0.50
Indice général	6.76	0.97

Source : STATEC

Les résultats de l'indice du mois de septembre 2022 seront publiés le 5 octobre 2022, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 30 septembre 2022.

Bureau de presse | Tél 247-84219 | Fax +352 26 20 19 0 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Marc Ferring | Tél 247-74257 | marc.ferring@statec.etat.lu
Lucien May | Tél 247-74228 | linien.may@statec.etat.lu

La publication (Indicateurs à court terme – A1 n° 08/2022) peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <https://gd.lu/cSLN7k>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.